

Office de la Naissance et de l'Enfance
Département Accueil (Direction Appui et Conseil)
Direction Psychopédagogique

**ÉVEIL CULTUREL ET
ARTISTIQUE SUBVENTIONNÉ
2023-2024
EN STRUCTURES D'ACCUEIL
PETITE ENFANCE**

APPEL À CANDIDATURES

GEERTS Bernard
14/07/2022

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'éveil culturel et artistique, nous avons le plaisir de vous adresser un appel à candidatures pour le subventionnement d'au moins 150 représentations annuelles de spectacles d'art vivant pour enfants de 0-3 ans en structures d'accueil pour 2023 et 2024. Ces représentations seront réparties équitablement entre les opérateurs retenus.

Contexte

L'éveil culturel et artistique en milieu d'accueil de la petite enfance est une opportunité tant pour les enfants que pour les professionnels. Il participe au développement des enfants. Il ouvre la palette des expérimentations possibles au sein de la structure d'accueil. Il permet aux professionnels de porter un autre regard sur les enfants, leur ouverture, leur émerveillement, leurs émotions...

Le Conseil d'administration de l'ONE prévoit la poursuite du subventionnement de représentations de spectacles d'art vivant pour les structures d'accueil de la petite enfance, qui se concrétise par la possibilité d'accueillir un spectacle dans le milieu d'accueil.

Cet appel à candidatures 2023-2024 a pour objectif de sélectionner les spectacles subventionnés par l'ONE qui seront proposés aux milieux d'accueil collectifs de la petite enfance, aux Services d'Accueil d'Enfants (SAE) et aux Services d'Accueil Spécialisé de la Petite Enfance (SASPE).

Subventionnement

Pour la future sélection 2023-2024, les montants relatifs à une représentation sont :

Spectacles	Interventions de l'ONE	Interventions du milieu d'accueil	TOTAL
1 artiste	270	80	350
2 artistes et +	530	150	680

Appel à candidatures

Nous lançons cet appel à candidatures pour sélectionner et subventionner des représentations pour les structures d'accueil de la petite enfance (0-3 ans)¹. Les représentations se dérouleront en 2023 et 2024, selon un agenda fixé de commun accord entre les acteurs culturels et les structures d'accueil concernés.

¹ Hormis les accueillants indépendants, qui bénéficient d'une action menée en collaboration avec Bibliothèque Sans Frontières (BSF).

Recevabilité

Pour être recevable, l'acte de candidature doit respecter des **conditions**.

Il doit concerner des **spectacles** sont exclues formations animations, ...) :

- relevant des arts vivants (aussi appelés arts de la scène, c'est-à-dire théâtre, musique, danse ou une combinaison de plusieurs de ces arts) ;
- ou des installa(c)tions combinées avec un spectacle d'art vivant ;
- ayant une jauge estimée entre 12 et 30 enfants de 0 à 3 ans ;
- pouvant être joués partout en Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- pouvant être joués dans des espaces réduits situés dans une structure d'accueil d'enfants de 0-3 ans.

Il doit en outre comprendre :

- toute la fiche de candidature et rien que la fiche dûment complétée, datée et signée (voir document joint), comprenant l'engagement de pouvoir jouer le spectacle dans une structure d'accueil d'enfants de 0-3 ans, de pouvoir se déplacer partout en Fédération Wallonie-Bruxelles, de jouer les représentations sur la période 2023-2024 sans interruption de plus de 2 mois, et de respecter les conditions de recevabilité ;
- une présentation du spectacle proposé (vidéo ou lien vers une vidéo destinée exclusivement au jury²).

Enfin, l'acte de candidature doit être introduit **pour le 28/09/2022, au plus tard**.

Sélection

L'attribution d'une subvention se fera sur base d'un classement effectué par un jury multidisciplinaire (composé de psychopédagogues, de représentants du secteur culturel et du secteur de l'accueil), utilisant des critères et une méthodologie prédéfinis (cf. ci-dessous).

Le nombre de représentations subventionnées par spectacles et Compagnie/artiste sera déterminé sur base du budget disponible, du coût par spectacle pour l'ONE et du principe d'une répartition équitable entre les Cies/artistes.

Les **critères de sélection** des projets recevables sont les suivants :

- démarche de création en lien avec la réalité des milieux d'accueil (inspiration, collaboration, évolution, banc d'essai dans les milieux d'accueil) ;
- adéquation avec le public d'enfants de 0-3 ans, non-initié, (lien avec le développement et les besoins de l'enfant, en quoi le spectacle s'adresse spécifiquement aux tout-petits, tout-petits qui découvrent un spectacle, ...) ;
- approche spécifique (avant-pendant-après la prestation) ;

² Les qualités artistiques et techniques des vidéos ne seront pas prises en compte. L'objectif consiste à présenter la proposition au jury : une vidéo réalisée à l'aide d'un smartphone convient.

- qualité artistique (interprétation, esthétique, scénario, ...).

Evaluation

Une double évaluation sera réalisée par l'ONE, auprès des artistes et des milieux d'accueil.

Une fiche d'évaluation par type d'acteur sera élaborée et fournie par l'ONE.

Cette évaluation permettra de peaufiner l'ensemble du projet d'éveil culturel et artistique subventionné dans les milieux d'accueil.

Introduction des candidatures

Les candidatures doivent être introduites :

- à l'aide de la fiche, dûment complétée, disponible sur www.one.be (actualité) ;
- **pour le 28 septembre 2022, au plus tard.**

Vous pouvez introduire plusieurs candidatures (pour plusieurs spectacles).

Dans ce cas, il convient de constituer autant de dossiers (et donc de fiches candidatures) que de spectacles proposés.

Pour en savoir plus...

Pour toute question relative à cet appel à candidatures et, de manière plus générale, à la saison 2023-2024 d'éveil culturel et artistique subventionné dans les structures d'accueil de la petite enfance, nous vous invitons à :

- adresser un courriel à eveilculturel@one.be ;
- téléphoner à Fabienne ANTOINE (0492/34.36.12).

Espérant que cet appel à candidatures pour 2023 et 2024 recevra un écho favorable de votre part, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

Laurent MONNIEZ,
Directeur Général Adjoint
Expert

